

L'EXPRESSION DE L'ASPECT EN FRANÇAIS CONTEMPORAIN (PROBLÉMATIQUES ET TENDANCES)

RASA MATONIENĖ

Les problèmes aspectuels en français contemporain sont au centre d'attention des linguistes. Il y a beaucoup de travaux concernant le problème de l'aspectologie dans lesquels on discute toujours les questions suivantes:

- 1) est-ce qu'il existe en français la catégorie grammaticale de l'aspect;
- 2) quelles caractéristiques aspectuelles peut-on attribuer à la catégorie grammaticale de l'aspect et quelles significations peut-on considérer comme significations des modes d'action;
- 3) quels moyens de la langue peut-on attribuer aux myens d'expression des modes d'action et lesquels d'entre eux peut-on analyser comme les moyens d'expression de la catégorie de l'aspect.

Il ne sera pas inutile de citer à ce propos l'appréciation formulée avec autant de justesse par J. Vendryès, il y a plus de cinquante ans, et qui reste toujours en vigueur: "Il n'y a guère en linguistique de question plus actuelle que celle de l'aspect. Chaque linguiste s'en préoccupe du point de vue de ses études propres et l'introduit dans ses recherches sur les langues les plus variées. Mais il n'y a guère aussi de plus difficile parce qu'il n'y en a pas de plus controversée et sur laquelle les opinions divergent davantage. On n'est d'accord ni sur la définition même de l'aspect, ni sur les rapports de l'aspect et du temps, ni sur la façon dont l'aspect s'exprime, ni sur la place qu'il convient de reconnaître à l'aspect dans le système verbal des différentes langues" (Vendryès, 1942-1945, 84).

A partir de cette idée de J. Vendryès, nous croyons nécessaire de donner un bref aperçu du problème, tel qu'il est présenté par des linguistes.

Si l'aspect en tant que catégorie grammaticale est analysé d'une façon plus ou moins satisfaisante pour les langues flexionnelles, il n'en est pas de même pour les langues analytiques.

En ce qui concerne la langue lituanienne, c'est A. Paulauskienė (1979, 81–83) qui donne le tableau généralisé de l'expression de l'aspect. Elle signale que les verbes lituaniens sont invariables, mais chaque verbe est d'un aspect quelconque: si le verbe exprime l'action en cours (*Mano dienos tarsi žmonės miršta ir keliauja į kapus. E. Miežėlaitis*), alors il est de l'aspect imperfectif, si le verbe exprime le résultat (*Rudens aguona – lapą geltoną į mano plaukus įpynė. S. Nėris*), le verbe est de l'aspect perfectif.

L'aspect est une catégorie grammaticale binaire qui reflète la perception de deux espèces de la même action. C'est pourquoi le noyau de cette catégorie est constitué des verbes qui se distinguent par sa signification lexicale individuelle et qui peuvent être confrontés l'un à l'autre ayant des traits opposés: *daryti – padaryti, balti – išbalti*, etc. (l'opposition le cours/l'événement de la même action). L'auteur écrit qu'il existe 4 façons pour exprimer le cours et l'événement de la même action:

1. Quand on ajoute aux verbes sans préfixes signifiant le cours d'une certaine direction des préfixes qui signifient la fin de l'action d'une certaine direction et le résultat (le plus souvent *iš-, pa-, nu-, su-, už-*, plus rares *ap-, at-, į-, per-, pra-, pri-*): *balti – išbalti, augti – užaugti, daryti – padaryti, skėsti – nuskęsti*, etc. Ici les préfixes modifient d'une façon pas très importante la signification lexicale du verbe.

2. Quand on ajoute aux verbes signifiant le cours d'une certaine direction (le plus souvent les verbes du mouvement) des préfixes qui réalisent la fonction locale conforme. Ils n'accordent pas au verbe de signification d'une nouvelle direction, mais ils montrent la signification de la fin de l'action conforme et le résultat, expriment morphologiquement la direction qui en cas de cours est exprimée analytiquement. Alors on a la corrélation des aspects suivante:

eiti iš... – išėiti iš...

eiti nuo... – nueiti nuo...

mesti į... – įmesti į...

vesti per... – pervesti per...

sunktis pro... – prasisunkti pro...

dėti prie... – pridėti prie...

3. Quand on ajoute au verbe de l'aspect perfectif le suffixe itératif, on obtient le verbe de l'aspect imperfectif:

apsimesti – apsimetiněti, atsakyti – atskiněti, perrašyti – perrašiněti, etc.

4. Le cas où l'expression du cours et de l'événement de la même action se réalise à l'aide des radicaux des temps différents: duoda – davě, duodavo, duos...; baigia – baigė, baigs... etc. L'opposition la plus claire existe entre les formes du présent et du passé composé.

Il est bien connu que les faits linguistiques slaves ont été d'une très grande importance dans le domaine aspectuel puisque dans de nombreuses études linguistiques la notion même d'aspect est identifiée à l'opposition entre le perfectif et l'imperfectif des langues slaves – car tout lexème verbal slave est morphologiquement aspectué. Les aspects slaves se manifestent par un jeu complexe de préfixation et de suffixation d'où les distinctions entre imperfectifs simples (type tchitat' "lire"), perfectifs simples (dat' "donner"), perfectifs dérivés (protchitat' "lire") et imperfectifs secondaires (protchityvat' "lire") (Maslov, 1978).

Selon G. Guillaume (1964, 47–58), l'aspect est une forme qui, dans le système même du verbe dénote une opposition transcendant toutes les autres oppositions du système et capable aussi de s'intégrer à chacun des termes entre lesquels se marquent lesdites oppositions. Il distingue deux aspects: l'aspect indéterminé et l'aspect déterminé.

L'aspect indéterminé, qui implique le temps immanent, livre, conformément aux possibilités de ce temps, sous flexion de présent, la notion de présent, ex. "je bois" (ja pijju), et sous flexion de passé la notion d'imparfait "je buvais" (ja pil).

L'aspect déterminé, qui implique le temps transcendant, livre, conformément aux possibilités de ce temps, sous flexion de présent, la notion de futur "je boirai" (ja vypiju) et sous flexion de passé la notion d'aoriste "je bus" (ja vypil).

Les grands ouvrages de syntaxe qu'a inspirés la pensée de G. Guillaume s'ouvrent sur de vastes aperçus méthodologiques, et celui de R. Martin (1971, 71) ne fait pas exception.

Tirant parti d'une distinction qui remonte à Agrell, l'auteur fait le départ entre l'aspect, lié aux oppositions accompli/inaccompli, perfectif/imperfectif, et les modalités d'action, qui se traduisent au niveau du lexème par des oppositions

ponctuel/duratif, inchoatif/terminatif. Or, après avoir constaté qu'à en juger "par le seul examen du couple des auxiliaires", l'aspect n'a pas, en français, "la rigueur d'une catégorie grammaticale", R. Martin voit dans l'opposition passé simple/imparfait une notion aspectuelle.

R. Wagner et J. Pinchon (1962, 289–294) affirment qu'on désigne sous le nom d'aspect les valeurs qui concernent l'accomplissement du procès et les formes du verbe qui les traduisent. L'aspect, en français, s'exprime:

1) morphologiquement, par l'opposition d'une forme simple et d'une forme composée à tous les modes, à tous les temps et à toutes les personnes, accessoirement au moyen du pronominal;

2) lexicalement, au moyen de périphrases verbales.

Quelle que soit l'époque où l'on situe un procès, celui-ci peut être décrit dans les phases successives de son accomplissement. Tout procès demande en effet pour s'accomplir une certaine durée qui implique: un terme initial, un laps de réalisation, un terme final. Pour décrire les différents aspects d'un procès en cours, on utilise communément, en français moderne, les périphrases se mettre à..., commencer à... (ou de), être en train de..., finir de... Pour exprimer la phase du procès accompli, on utilise les périphrases venir de + infinitif, ne faire que de + infinitif.

Dans la langue française, les nuances aspectuelles peuvent être exprimées par des moyens lexicaux (verbes perfectifs/imperfectifs, préfixes, suffixes) (dans ce cas on ne saurait parler d'une catégorie grammaticale, malgré que les distinctions sémantiques des verbes aient une grande influence sur la formation des nuances aspectuelles dans certaines constructions et formes temporaires), par des moyens syntaxiques (périphrases verbales), par des moyens morphologiques (significations des formes verbales). En français, il y a deux oppositions de formes verbales qui peuvent être interprétées comme aspectuelles: temps simples/temps composés, temps linéaire (imparfait)/temps ponctuels (passé composé, passé simple).

Les remarques fragmentaires qui précèdent donnent un aperçu très succinct de la façon dont les valeurs aspectuelles sont structurées dans une catégorie grammaticale.

Malgré un grand nombre de travaux concernant l'aspect en français, la discussion qui porte sur l'aspect grammatical du système verbal français n'est pas close. Certains savants ne reconnaissent pas l'existence de la catégorie de l'aspect en français (Tesnière, 1966). Les grammairiens qui estiment que l'aspect grammatical est propre au verbe français ne sont pas du même avis sur sa présentation morphologique. On propose des corrélations suivantes: formes simples/formes composées (Benveniste, 1966–1971; Martin, 1971; Gak, 1986); imparfait/passé simple (Pitskova, 1991); passé simple, futur simple/présent/imparfait, futur hypothétique (Togeby, 1965); présent, imparfait/toutes les autres formes personnelles (Klum, 1961).

Quoique les linguistes reconnaissent l'existence des modes d'action en français comme une espèce d'expression de l'aspect, leurs points de vue divergent quant aux moyens d'expression des modes d'action. Selon le premier point de vue, les modes d'action sont définis comme des différenciations sémantiques du verbe. Dans les deux cas les moyens d'expression des modes d'action sont dans le cadre du verbe. Prenant en considération l'analytisme du français la grande majorité des aspectologues rapportent aux moyens d'expression des modes d'action non seulement des indices verbaux, mais aussi la combinaison des moyens verbaux et non-verbaux (des adverbes et leurs équivalents, des sujets, des compléments, des structures syntaxiques). On révèle les moyens d'expression suivants: 1) le lexème du verbe: distribuer, dispenser, répartir, se succéder, se suivre (le mode d'action distributif), dévorer, forcer, violenter, bondir (le mode d'action intensif), murmurer, bégayer, pleurnicher (le mode d'action atténuatif) etc.; 2) les affixes et la forme verbale: les suffixes -oter, -iller, -picoter, sautiller (le mode d'action atténuatif saccadé), les préfixes entre-, sous-, é-, en- (em-), sur-, re-: soulever, entrouvrir (le mode d'action atténuatif), s'empourprer, s'échauffer, s'enhardir (le mode d'action évolutif), ramasser, ramollir, surcharger (le mode d'action intensif), le verbe cursif au passé simple: il marcha, il parla (le mode d'action ingressif), etc.; 3) la combinaison des indices lexicaux et syntaxiques dont les composants peuvent être: le verbe + l'adverbe ou son équivalent – crier fort, crier à tue-tête (le mode d'action intensif); se taire un peu, se taire un moment (le mode d'action atténuatif et délimitatif); regarder successivement, à tour de rôle, tout à tour, etc. (le mode

d'action distributif); des constructions infinitives comme se mettre, se prendre, se lancer + infinitif: se mettre à pleurer, se lancer à raconter, se prendre à rire, se lancer à parler (le mode d'action évolutif); le verbe éclater, partir + un nom ou un groupe nominal introduit par une préposition: éclater en sanglots, éclater de rire, partir de plus belle (le mode d'action évolutif), etc.

Les moyens d'expression des modes d'action les plus typiques et les plus nombreux en français sont des combinaisons des indices verbaux et non-verbaux, ce qui constitue la spécificité du français en tant que langue analytique.

Les nuances apportées par les modes d'action sont nombreuses: l'action momentanée, inchoative, terminative, résultative, durative, évolutive, progressive, ingressive, imminente, itérative, fréquentative, multiplicative, distributive, intensive, atténuative saccadée, délimitative et autres.

Les modes d'action se définissent par rapport à la phrase, la quantité, la divisibilité de l'action (Pitskova, 1991, 65–66).

Ceci dit, il convient de constater que les constructions analytiques ayant pour fonction l'expression des nuances aspectuelles sont très nombreuses et variées, et elles gagnent du terrain dans le français d'aujourd'hui. Cela veut dire que ces tendances sont manifestes.

Si l'on transfère ces observations sur certaines constructions analytiques françaises, qui sont l'objet de notre analyse, on pourra constater que, indépendamment de la diversité des moyens et structures linguistiques, l'expression des valeurs aspectuelles ne leur est pas étrangère. Parmi ces constructions analytiques il y en a celles qui sont de véritables véhicules de l'expression de l'aspect en français contemporain. Ce serait le cas, à notre avis, de la construction faire + infinitif dont l'analyse définissant son statut grammatical a été tentée dans l'article imprimé à Kalbotyra (Matonienė, 1996, 79–83).

Quand on prend en compte l'existence de différentes structures en tant que moyens d'expression de l'aspect en français contemporain, on croit possible d'envisager la construction faire + infinitif comme une parmi d'autres servant à exprimer une des nuances aspectuelles voire la nuance factitive.

De plus, étant donné que l'aspect est conçu tantôt comme catégorie grammaticale, tantôt comme catégorie lexicale (Paulauskienė, 1979), la

construction faire + infinitif qui se trouve à cheval entre la grammaire et le lexique, entre la morphologie et la syntaxe pourrait être considérée comme faisant partie des structures analogues ou semblables.

Pris en considération le fonctionnement, la distribution des structures faire + infinitif, leur valeur grammaticale commune et la liberté relative des éléments constitutifs, on pourrait définir la structure en question comme une forme syntaxique factitive qui confine à la forme pré-morphologique du verbe servant à exprimer diverses nuances d'ordre aspectuel.

Pour terminer, il convient de souligner qu'il ne faut pas trop rapidement généraliser les résultats obtenus dans notre analyse. Nous estimons, pourtant, que l'étude ultérieure des constructions analytiques (y compris celle de faire + infinitif) révélera de nouveaux critères permettant de définir leur statut aussi que les tendances de l'expression de l'aspect en français contemporain.

LITTÉRATURE

- Benveniste, E. *Problèmes de linguistique générale*. Paris: Gallimard, 1966–1971.
- Gak, V. G. *Teoretičeskaja gramatika francuzskovo jazyka. Praktičeskij kurs*. Moscou: Vysshaja škola, 1986.
- Guillaume, G. *Langage et science du langage*. Paris: Nizet; Québec: Presses universitaires Laval, 1964.
- Klum, A. *Verbe et adverbe*. Stockholm: Göteborg, Uppsala, 1961.
- Martin, R. *Temps et aspect sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*. Paris: Klincksieck, 1971.
- Maslov, Ju. *K osnovanijam sopostavitel'noj aspektologii. Voprosy sopostavitel'noj aspektologii*. Léningrad: Izdatel'stvo universiteta, 1978.
- Matoniené, R. Statut grammatical de la construction faire + infinitif en français contemporain // *Kalbotyra*. 1996. 44(3).
- Paulauskienė, A. *Gramatinės lietuvių veiksmažodžio kategorijos*. Vilnius: Mokslas, 1979.
- Pitskova, L. P. *Teoretičeskaja gramatika*. Moscou: Vysshaja škola, 1991.
- Tésnière, L. *Éléments de syntaxe structurale*. Paris: Klincksieck, 1976.
- Togebly, K. *Structure immanente de la langue française*. Paris, 1965.

Vendryès, J. C.-R. *de Etudes d'Aspect. Bulletin de la société de linguistique de Paris.* Paris, 1942–1945.

Wagner, R., Pinchon, J. *Grammaire du français classique et moderne.* Paris: Hachette, 1962.

**VEIKSLO RAIŠKA DABARTINĖJE PRANCŪZŲ KALBOJE
(PROBLEMATIKA IR TENDENCIJOS)**

Rasa Matonienė

Reziūmė

Veikslo problema plačiai nagrinėjama visose kalbose, o pastaruojų metu ir prancūzų kalboje. Yra tokių analitinių konstrukcijų, kurių lingvistinis statusas nėra tiksliai apibrėžtas. Mes bandėme įrodyti, kad analitinės konstrukcijos, tarp kurių ir *faire + infinitif*, gali būti traktuojamos kaip struktūros, reiškiančios veikslo niuansus.

Vilniaus pedagoginio universiteto
Prancūzų filologijos ir didaktikos katedra

Įteikta
1997 m. vasario mėn.